

# ►► Parlons-en!

[www.anpaa.asso.fr/  
addictions-travail](http://www.anpaa.asso.fr/addictions-travail)

## Un forum en ligne pour aborder la question

L'A.N.P.A.A. ouvre un forum électronique pour donner la parole à tous les acteurs de l'entreprise et répondre à leurs attentes.

3 mai

## Les assises nationales de la prévention des risques alcool et addictions en milieu professionnel

Le 3 mai à la Maison de la RATP, Paris.

Elles réuniront tous les acteurs de l'entreprise : dirigeants, salariés, médecins du travail, directeurs des ressources humaines autour des professionnels de la prévention en milieu professionnel.

Bulletin d'inscription dans la limite des places disponibles sur [www.anpaa.asso.fr](http://www.anpaa.asso.fr)  
*rubrique agenda*  
ou par téléphone au 01 55 25 54 54

automne 2006

## Les 60 jours de la prévention alcool et addictions en entreprise

Organisés sur tout le territoire à l'automne 2006. Les structures départementales et régionales de l'A.N.P.A.A. mettent leurs compétences à disposition pour vous informer sur les risques et vous former à la gestion des situations problématiques rencontrées sur le lieu de travail.

## ►► Faire appel à nos services◀◀

20, rue Saint-Fiacre - 75002 Paris  
Tél. : 01 42 33 51 04 - Fax : 01 45 08 17 02  
e-mail : [contact@anpa.asso.fr](mailto:contact@anpa.asso.fr) - [www.anpaa.asso.fr](http://www.anpaa.asso.fr)  
Les coordonnées des structures départementales de l'A.N.P.A.A. sont disponibles sur le site Internet

►► Alcool, tabac, cannabis  
et médicaments au travail

# Prévenir le risque, notre responsabilité◀◀



Association Nationale  
de PRÉVENTION  
en ALCOOLOGIE  
et ADDICTOLOGIE

A.N.P.A.A.

## ►► Un risque coûteux pour l'entreprise

La consommation d'alcool est à l'origine de 15 à 20 % des accidents professionnels et d'un pourcentage équivalent d'absentéisme et d'incidents entre salariés : agressivité, violence, incidents avec les clients, etc. Elle touche l'ensemble des salariés (ouvriers, cadres, directeurs) et fait peser des charges sur les entreprises.

Les coûts cachés de la consommation représentent pour l'entreprise 1,25 % de la masse salariale.

(Évaluation agence Restim)

1 salarié sur 10, quel que soit le secteur d'activité, a une consommation problématique d'alcool !

(Source : INRS)

Pots de départ, repas d'affaires, pénibilité du travail et stress... le monde du travail peut susciter la consommation...

Méconnue ou tolérée, la consommation de cannabis en entreprise, apparue récemment, est appelée à progresser rapidement. La consommation de médicaments ou de psychotropes, difficile à repérer, est également en forte hausse chez des salariés soucieux de faire face aux nouvelles exigences du monde du travail.

## ►► Engager le dialogue

L'alcool, le tabac, le cannabis et les médicaments sont des sujets difficiles à aborder au sein de l'entreprise. Ils ne sont pris en charge que lorsqu'une crise survient. Le recours à des prestataires extérieurs permet d'engager le dialogue et de proposer à temps des solutions d'accompagnement des salariés en difficulté.

## ►► La prévention : des résultats encourageants

Toutes les expériences de prévention conduites dans les grandes entreprises ont permis une diminution de l'alcoolisation et de la consommation des autres produits, et une meilleure orientation des personnes rencontrant un problème d'alcool ou d'addictions.

## ►► Une complémentarité des objectifs économiques et de la démarche préventive

Objectifs économiques et respect des normes de sécurité et de santé sont donc complémentaires : productivité en hausse, absentéisme et accident du travail en baisse, climat social amélioré, recours plus fréquent au dialogue comme technique de management.

72 % des salariés ou personnels ayant reçu une formation à la prévention s'en disent satisfaits.

## ►► Des interventions adaptées à chaque entreprise

L'A.N.P.A.A. assure des interventions adaptées au contexte de chaque entreprise, en impliquant tous les acteurs autour d'une méthode globale de prévention :

- mise à disposition d'outils d'information et actions de sensibilisation,
- formations des salariés pour gérer ces risques au sein de l'équipe de travail,
- création d'un comité de pilotage dans l'entreprise.

L'objectif de l'A.N.P.A.A. est de donner aux entreprises les moyens de gérer elles-mêmes ces situations.

Dans les PME, les structures d'encadrement font défaut pour prendre en charge les salariés concernés.

La loi impose une évaluation des risques professionnels au sein de chaque entreprise et la mise en œuvre d'actions de prévention.

## ►► L'A.N.P.A.A., acteur de référence de la prévention

Association reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire, l'A.N.P.A.A. est soutenue par l'État et les collectivités locales. Elle emploie 1 300 professionnels de plusieurs disciplines (médecins, psychologues, travailleurs sociaux, formateurs, animateurs de prévention) qui interviennent sur trois missions : le soin, la prévention et la formation. Elle dispose d'un comité dans chaque département, à votre disposition pour répondre à vos besoins.